

Août 2009 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d’habitation de Montréal

Un investissement de 100 000 \$ aux habitations La Seigneurie des Rapides

Au cours de l’automne 2009, ce sont 100 000 \$ qui seront investis dans des travaux majeurs aux habitations La Seigneurie des Rapides. Les travaux prévus visent principalement à réparer une dalle de béton structurale à l’entrée principale pour rendre la circulation sécuritaire à cet endroit.

Les travaux débuteront au début du mois de septembre et s’échelonneront sur une période de 8 à 12 semaines. Ils devraient être terminés à la fin du mois de novembre. Ils occasionneront plus de bruit et de poussière que d’habitude, et la présence des ouvriers augmentera le va-et-vient aux alentours. La circulation par l’entrée principale de la rue Gamelin sera interdite pendant toute la durée des travaux. Vous pourrez accéder à l’immeuble par l’entrée de la rue Albert-Couture située à l’arrière du bâtiment.

Nous sommes conscients des inconconvénients que causent les travaux et nous veillons à ce qu’ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie durablement. Nous vous remercions à l’avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le **16 juillet** dernier, **Danielle Lacroix**, agente de liaison, et **Michel Beauchemin**, directeur de projets, étaient présents aux habitations La Seigneurie des Rapides pour rencontrer les locataires et les informer des travaux à venir. Parmi les 29 locataires qui ont répondu à l’invitation, plusieurs ont exprimé leurs préoccupations concernant la relocalisation temporaire de l’entrée principale du côté de la rue Albert-Couture. Pour en savoir plus sur les mesures qui seront mises en place durant la période des travaux, veuillez consulter la page suivante.

AVEC VOUS

À la suite des préoccupations exprimées par les locataires quant au déplacement temporaire de l'entrée principale, plusieurs mesures seront mises en place pour répondre aux besoins des locataires :

- **Certaines parties du chemin à l'arrière de l'immeuble seront réparées** avant la relocalisation de l'entrée principale afin de le rendre plus sécuritaire.
- Un **bouton d'ouverture automatique des portes** sera installé à l'entrée principale temporaire, du côté de la rue Albert-Couture, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- **L'adresse des habitations (760, rue Gamelin)** sera installée à l'entrée de la rue Albert-Couture afin de faciliter l'identification de l'immeuble.
- **De l'éclairage sera ajouté** au coin arrière du bâtiment afin de rendre la circulation par l'entrée temporaire plus sécuritaire.
- **Un débarcadère temporaire sera aménagé** sur la rue Albert-Couture afin de faciliter l'accès au transport adapté et le déchargement des sacs d'épicerie des locataires. Toutefois, ce débarcadère sera utilisé par l'entrepreneur pour le **déchargement de l'équipement, entre 7 h et 9 h**. Le débarcadère sera libéré à compter de 9 h tous les matins.
- Le courrier sera livré par l'entrée de la rue Albert-Couture, et une salle de courrier temporaire sera aménagée. **Les cases postales seront relocalisées en face de la salle communautaire.**
- **Les services du quartier** tels qu'épicerie, pharmacie, transport adapté et services d'urgence ont été avisés de l'emplacement de l'entrée temporaire de l'immeuble. Toutefois, **chaque locataire qui fait appel au transport adapté ou à d'autres services a la responsabilité de préciser que l'entrée principale de l'immeuble est temporairement relocalisée du côté de la rue Albert-Couture.**

L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations La Seigneurie des Rapides sera choisi par appel d'offres au cours du mois d'août. L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.

PRÉVENTION EN PRÉSENCE D'AMIANTE

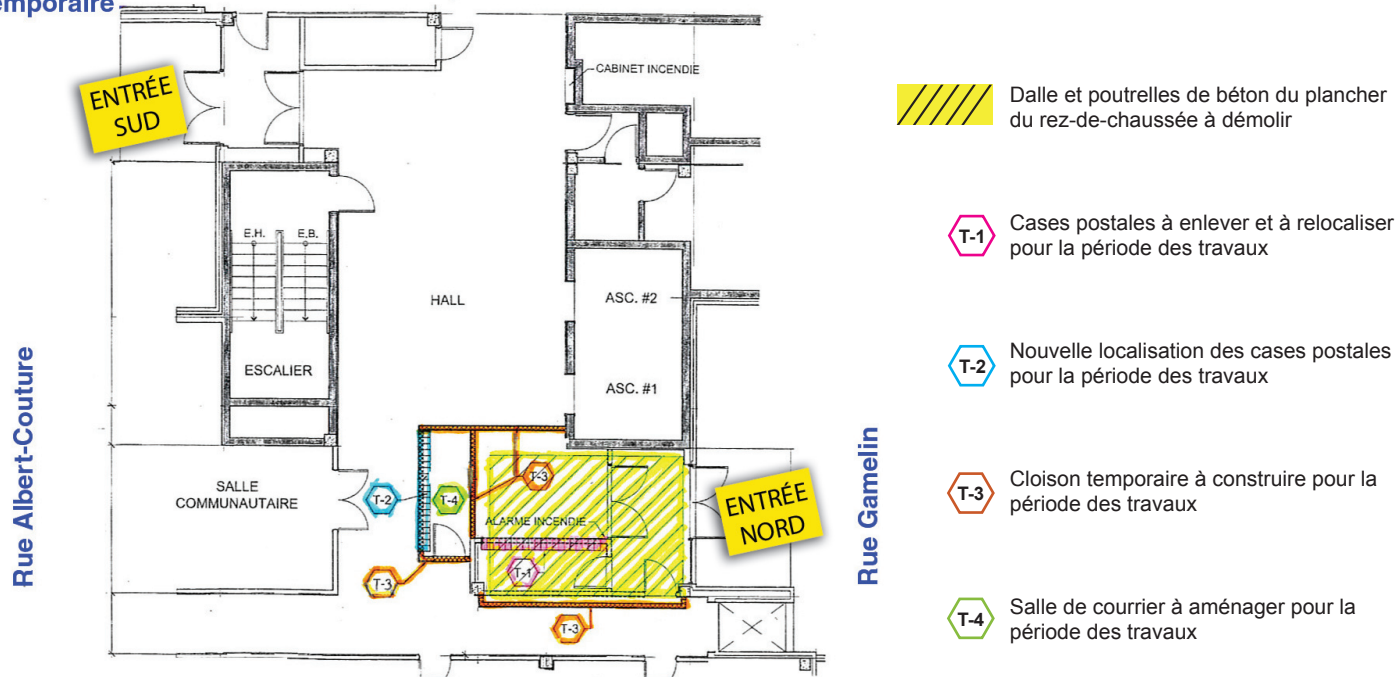
À la suite d'une analyse des matériaux d'origine, nous avons détecté une très petite quantité d'amiante dans le vestibule des habitations La Seigneurie des Rapides. Les risques sont minimes. Mais, tout au long du chantier, l'entrepreneur portera une attention particulière aux travaux et s'assurera que toutes les précautions sont prises afin d'éviter la dispersion de la poussière d'amiante et de protéger la santé des locataires et des travailleurs. C'est la raison pour laquelle certains espaces où s'effectueront les travaux pourraient être isolés, et les travailleurs porteront des masques pour certaines tâches. Ils pourraient aussi utiliser des sacs spéciaux pour se débarrasser des débris.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Une dalle de béton structurale du vestibule et du hall de l'entrée principale sera reconstruite.	À cause d'un bris de structure, la circulation par la porte d'entrée principale n'est plus sécuritaire.	Sécurité accrue
Une nouvelle grille gratte-pied sera installée.	Le détail de construction de la nouvelle grille gratte-pied sera modifié afin d'éviter tout bris de structure.	Meilleure intégrité du bâtiment
AMÉNAGEMENTS TEMPORAIRES		
L'entrée principale sera relocalisée à l'entrée de la rue Albert-Couture.	L'accès à l'immeuble doit être déplacé pour effectuer les travaux.	Accès à l'immeuble sécuritaire
L'interphone sera relocalisé à l'entrée principale temporaire.	Les locataires doivent bénéficier d'un accès à l'immeuble sécurisé malgré les travaux.	Sécurité maintenue pendant les travaux
Les cases postales seront relocalisées en face de la salle communautaire.	Une salle de courrier temporaire doit être aménagée pour assurer la livraison du courrier.	Service postal maintenu pendant les travaux

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DES TRAVAUX CONNEXES

Entrée principale
Temporaire



L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LA SEIGNEURIE DES RAPIDES

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Agente de référence :
Marie-Soleil Guy-Martel
- ◆ Directeur de projets :
Michel Beauchemin

Danielle Lacroix



Marie-Soleil Guy-Martel



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Louise Payeur
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Léonard Langlois
- ◆ Agente de location :
Monique Augustin
- ◆ Organisatrice communautaire :
Alyne Dumas

Monique Augustin



Alyne Dumas



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des zones de travaux et des équipements de l'entrepreneur.

Respectez les interdictions d'accès qui sont affichées ainsi que les périmètres de sécurité délimités par des rubans de sécurité, des bornes ou des clôtures.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour
l'entretien, les réparations
et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe des **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe des **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et
Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge

Révision
Jocelyne Hébert

Graphisme
Optik Design inc.